USMB

Consultez le catalogue des offres et les financements possibles sur l'article









Process candidature UNITA - stages et

inscription





candidature et **ENREGISTREZ** le pdf généré



Non conventionné	conventionné
= séjour immersif	= stage USMB

- 1. Notifiez à mobilite-unita@univsmb.fr et au bureau des relations internationales (RI) de votre composante que le stage ne peut pas être conventionné avec ľUSMB.
- 2. Attendre, l'acceptation définitive de l'université partenaire.

- 1. Votre responsable pédagogique valide le stage conventionné avec l'USMB, informez le bureau des stages ou le service qui gère les stages dans votre composante pour préremplir la convention de stage.
- 2. Si le stage est à l'étranger, **informez** le bureau des relations internationales de votre composante.
- 3. Instruction à la CORI de votre de demande de bourse.
- 4. Acceptation par la CORI de votre demande de bourse.
- 5. **Démarche administrative** liée à l'obtention de la bourse avec le/la gestionnaire de bourse de votre composante.